



## **Résidence curatoriale - 2017 APPEL À CANDIDATURES**

Arts en résidence - Réseau national fédère des structures d'accueil d'artistes en résidence afin de les regrouper quels que soient leur nature (association, centre d'art, collectivité territoriale, fondation, entreprise, etc.) ou leur fonctionnement tant qu'elles œuvrent au développement de la création contemporaine par la mise en place d'un dispositif de résidence.

Artistes en résidence (Clermont-Ferrand), La Kunsthalle (Mulhouse), la malterie (Lille) et l'association voyons voir | art contemporain et territoire (Aix-en-Provence), membres du réseau Arts en résidence, proposent à un commissaire et / ou critique d'art de participer à un programme de résidence qui lui permettra de circuler entre ces quatre lieux à l'occasion de différents séjours.

Cette résidence nomade est à considérer comme une résidence de rencontres et de mise en relation avec de nombreux acteurs des différents territoires et dont chaque structure se fera l'intermédiaire facilitateur. Le candidat s'engage donc à être disponible pour rencontrer et dialoguer avec la scène locale, dans la variété des contextes offerts par chacun des lieux.

Comme fil rouge de sa résidence, il sera demandé au commissaire et/ou critique d'art de tenir un journal relatant ses séjours sur une page internet mise à sa disposition. D'autres contributions pourront être proposées par chaque structure accueillante et par le candidat retenu pour associer temporairement le commissaire à la vie des lieux (présentation interne/publique de sa démarche, participation à la sélection de projets, ...). Un certain nombre d'objectifs sera préalablement défini en amont de chaque séjour.

### **DÉROULÉ**

Le programme se développera autour de deux périodes de quarante jours, composées à chaque fois d'un séjour de dix jours environ dans chacun des quatre lieux de résidence. Le commissaire ira, autant que possible, directement d'un lieu à l'autre.

### **PLANNING PRÉVISIONNEL**

1ère série de séjours : juin- juillet 2017

2ème série de séjours : septembre/ octobre 2017

*N.B. Le calendrier sera défini plus précisément entre les organisateurs et le commissaire et /ou critique d'art fin février 2017.*

## CONDITIONS

Le commissaire et / ou critique d'art sélectionné bénéficiera :

- D'une allocation totale de 3 000 euros brut (375 euros pour chaque période de dix jours soit huit séjours en tout) ;
- De la prise en charge des déplacements entre les différents lieux de résidence ;
- À chaque série de séjours : de la prise en charge des déplacements de son domicile vers le premier lieu de résidence et du dernier lieu de résidence vers son domicile.

Dans chaque lieu il bénéficiera :

- D'un espace de travail dédié avec bureau et connexion internet ;
- D'un hébergement.

## MODALITÉS DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra être composé de :

- Une lettre de motivation ;
- un CV ;
- Un dossier détaillant les projets précédemment menés ;
- Un justificatif du statut permettant au candidat d'émettre une facture.

La commission de sélection sera constituée par un membre de chaque structure d'accueil de la résidence.

**Les candidatures sont à envoyer à [residencecuratoriale@gmail.com](mailto:residencecuratoriale@gmail.com) avant le 12 janvier 2017. Les résultats seront communiqués avant le 10 février 2017 au plus tard.**

LES STRUCTURES ORGANISATRICES :

[www.lamalterie.com](http://www.lamalterie.com)

<http://www.artistesenresidence.fr>

<http://kunsthalleMulhouse.com>

[www.voyonsvoir.org](http://www.voyonsvoir.org)

LA KUNSTHALLE  
CENTRE D'ART CONTEMPORAIN  
MULHOUSE



la malterie

